

La densité marnaise

La Ligue de Champagne avait décidé de reformater ses Masters. La 4^e édition, organisée à Bar-sur-Aube, a donc marqué le début d'une nouvelle ère. Les qualifiés (huit par catégorie dans chaque arme) se sont donc d'abord affrontés dans deux poules de quatre puis ont été versés dans le tableau d'élimination directe en fonction de leurs résultats.

« Les jeunes ont disputé six matches (quand ils étaient huit au départ) sans que cela alourdisse la journée », explique Jean-Michel Saget, le CTS champardennais. Le gymnase aubois offrait en effet 16 pistes aux organisateurs qui ont pu boucler cette apothéose de



Annaelle Collignon (Reims CE)



Marie Forget (Reims CE)



David Bussy (Reims CE)



Marie Detour (Châlons)

l'escrime régionale dans les temps. Au niveau des résultats, les Ardennais ont raflé sept titres (cinq au sabre) lais-

sant loin derrière eux les Marnais et Haut-Marnais (trois titres). L'analyse est cependant sommaire. Car, la densité mar-

naise (22 places d'honneur) compense largement le constat initial.

Les Marnais ont ainsi do-

miné le fleuret minimes filles (4 médailles) ainsi que l'épée minimes filles (avec un triplé châlonnais).

FLEURET

Minimes : 1. Rodolphe Lecomte (Saint-Dizier) ; 2. Romain Deschamps (Saint-Dizier) ; 3. Lionel Ruquois (Reims CE) et Valentin Puissant (Vitry) ; 5. Aurélien Vol (Troyes, Tec) ; 6. Mathéo Bonhomme (Charleville) ; 7. Nils Bonetti (Vitry).

Benjamins : 1. Maxime Aloisio (Saint-Dizier) ; 2. Ghislain Deschamps (Saint-Dizier) ; 3. David Bussy (Reims CE) et Florian Tonnelier (Rethel) ; 5. Victor Alvarès (Reims Europe) ; 6. Remy Depecker (Saint-Dizier) ; 7. Etienne Alavoines (Langres) ; 8. Jonas Simon (Charleville).

Pupilles : 1. Simon Fourtemberg (Charleville) ; 2. Jérémy Bégat (Reims CE) ; 3. Louis Lecomte (Saint-Dizier) et Romain Legrand (Rethel) ; 5. Gabin Paquot (Châlons) ; 6. Augustin Fosse (Reims CE) ; 7. Lucas Desmoineaux (Châlons) ; 8. Guillaume Solvellas (Reims CE).

Minimes filles : 1. Marie Forget (Reims CE) ; 2. Noémie Tassin (Châlons) ; 3. Cécile Brun (Reims Europe) et Camille Aubry (Reims CE) ; 5. Manon Saint-Paul (Châlons) ; 6. Léa Lorient (Charleville).

Benjamins : 1. Dalia Asali (Charleville) ; 2. Zeineb Benromdane (Reims Europe) ; 3. Appoline Simon (Reims CE) et Yacinthe Dablain (Charleville) ; 5. Cléa Pierret (Reims CE) ; 6. Claire Marques-Pacheco (Reims CE) ; 7. Eugénie Calas (Reims CE) ; 8. Lisa Duquesnois (Romilly).

Pupilles : 1. Chloé Simon (Reims CE) ; 2. Anne-Flore Legrand (Rethel) ; 3. Annaelle Collignon (Reims CE) et Mayliss Renard (Charleville) ; 5. Lise Declaran (Langres) ; 6. Charlotte Souplet (Vitry) ; 7. Marie Bussière (Reims CE) ; 8. Constance Menu-Guillemain (Châlons).

EPÉE

Minimes : 1. Thomas Bablon (Chaumont) ; 2. Antoine Reidon (Chaumont) ; 3. Gaël Darcq (Charleville) et Nicolas Lefébure (Troyes TG) ; 5. Sacha Daude (Châlons) ; 6. Antoine Farcette (Epernay) ; 7. Edouard Khoury (Châlons) ; 8. Valentin

Kabbout (Chaumont)

Benjamins : 1. Arthur Salach (Troyes TG) ; 2. Paul Khoury (Châlons) ; 3. Maxime Terzy (Châlons) et Thomas Walter (Châlons) ; 5. Adrien Vallée (Chaumont) ; 6. Victor Pignerol (Troyes TG) ; 7. Hippolyte Chenet (Ardennes 3 Armes) ; 8. Florian Guillemain (Châlons)

Minimes filles : 1. Claire Létang (Châlons) ; 2. Marie Detour (Châlons) ; 3. Amandine Tollitte (Châlons) et Alice Cuomo (Troyes TG) ; 5. Marie Duforeau (Châlons) ; 6. Anastasia Bigot (Charleville) ; 7. Tiffen Renard (Charleville)

Benjamins : 1. Laurie-Anne Batisse (Troyes TG) ; 2. Marion Guiot (Ardennes 3 Armes) ; 3. Victoria Salach (Aix-en-Othe) et Esther Duquesnois (Châlons) ; 5. Juliette Alavoine (Langres) ; 6. Chloé Sotomayor (Troyes TG)

SABRE

Minimes : 1. Benoît Saussure (Charleville) ; 2. Arthur Lepagnol (Reims CE) ; 3. Vivek Claver (Reims CE) et Martin Petitjean (Reims CE) ; 5. Awni Asali (Charleville)

Benjamins : 1. Louis Caniaux (Sedan) ; 2. Quentin Hohman (Sedan) ; 3. Clovis Maillard (Vouziers) et Nathan Dubois (Reims CE) ; 5. Timothée Baudrillard (Sedan) ; 6. Antoine Couderc (Charleville)

Pupilles : 1. Hugo Molinari ; 2. Grégoire Lepagnol (Reims CE) ; 3. Lucian Charles (Sedan) et Arthur Leseur (Troyes) ; 5. Medhy Asali (Charleville)

Poussins : 1. Adam Bakkali (Charleville) ; 2. Cédric Ménissier (Charleville) ; 3. Julien Ferrat (Charleville) et Sacha Dubois (Reims CE) ; 5. Julien Ménissier (Charleville)

Benjamins : 1. Emilie Lingat (Charleville)

Pousines : 1. Audrey Rochiatti (Charleville) ; 2. Maëlle Pierrot (Charleville).